

Le casse-tête de la route

TRANSPORTS Plusieurs organisations syndicales se sont unies pour proposer des pistes visant à améliorer les déplacements dans la zone de l'Aéroparc en plein essor

OLIVIER DELHOUMEAU

o.delhoumeau@sudouest.fr

Le déplacement, aujourd'hui, du président Hollande, sur le site de Dassault Aviation pour visiter la chaîne de montage des Rafale, célèbre la vente des 24 appareils à l'Égypte. Ce premier contrat export pour l'avion de chasse français pourrait en appeler d'autres, notamment avec l'Inde, le Qatar ou les Émirats Arabes. Le civil n'est pas en reste. Dans ce secteur aussi, Mérignac va récupérer la maintenance des Falcon 5X et 8X via Dassault Falcon Service. Enfin, un troisième projet phare, l'implantation du groupe Thales à l'horizon 2016-2017, portant sur l'arrivée de 2 300 employés au sein de l'Aéroparc, illustre la dynamique locale du secteur aéronautique.

Bassin d'emploi important

Mais à force de viser le ciel prometteur de débouchés, on en oublierait presque de regarder la route. Les infrastructures actuelles seront-elles suffisantes pour de supporter le trafic de transit et la desserte du tissu industriel environnant ? Dubitatives, les organisations syndicales attendent du mieux.

Dans une note commune, CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC de la métallurgie Gironde, ainsi que FO Métaux Gironde et Landes ont souhaité, il y a quelque temps, attiré l'attention de Bordeaux Métropole (ex CUB), des communes et des établissements industriels concernés, sur le sous-dimensionnement des infrastructures routières, des cheminements doux et des transports en commun. Ces carences provoquent « des tensions en ter-



La régulation du trafic est un enjeu majeur au regard du développement économique. PHOTO O.D.

mes de durée des trajets, de concentration et de problématiques environnementales : embouteillages, émissions de CO₂ et de polluants ». Le courrier met le doigt sur l'importance du bassin d'emploi, plus de 21 500 salariés travaillant dans les grands établissements du secteur (Dassault, Herakles, Thales, Sogerma, Sabena Technics, Catherineau, Astrium). Sans oublier la BA 106, les autres entreprises de la plate-forme aéroportuaire et la multitude de PME/PMI sous-traitantes des donneurs d'ordre.

Globalement, les syndicats prennent acte des projets en gestation. Et de citer la création de la voie dite nouvelle, entre le rond-

point des Girondins de Bordeaux omnisports et le chemin de Vert-Castel. Laquelle comprend la déviation de l'avenue Marcel-Dassault. Ou encore la réalisation du Boulevard technologique sur les avenues du Phare à Mérignac et Toussaint-Catros au Haillan.

Déplacements à étudier

Ces aménagements intègrent la possibilité de mise en place d'un transport en commun en site propre (TCSP), ainsi que des modes doux en direction des piétons et cyclistes.

Pour les organisations syndicales, la refonte de ces infrastructures va dans le bon sens. Toutefois, elle ne suffit pas. « Il est nécessaire

de mettre en place dès à présent un TCSP sur la liaison entre Martignas et Mérignac, jusqu'au rond-point desservant Sogerma, Sabena Technics ou l'Institut de maintenance aéronautique. C'est un impératif pour désengorger le trafic routier, inciter les salariés aux transports en commun et assurer le cadencement. » Les organisations syndicales verraient d'un bon œil des dispositions similaires sur le tronçon Phare/Toussaint-Catros.

Elles mettent également l'accent sur la nécessité d'établir une cartographie des trajets domicile-travail des salariés de la zone de l'Aéroparc, afin d'établir une démarche d'accompagnement efficace. Le sujet d'un plan de déplacements interentreprises est donc posé, étant entendu que la flexibilité liée aux RTT, au recours à l'intérim, au travail en 2X8, au travail de nuit, etc. rend la tâche plus complexe.

Parmi les autres propositions faites, citons l'idée d'une liaison par TCSP de la gare de Pessac-Alouette jusqu'au nouveau terminus de la ligne A du tramway (arrêt Le Haillan-Rostand). Ou celle d'un cheminement doux séparé de la chaussée pour augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes, depuis le terminus de la ligne A du tram jusqu'au rond-point des « Cinq Chemins ».

La note sollicite enfin la création d'autres cheminements doux sur le réseau secondaire pour créer les conditions d'un itinéraire alternatif ou la mise à disposition de vélos électriques auprès des grandes entreprises. C'est dire si l'éventail est large.